

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

**DECISION N° 0390/D/MINHDU DU 25 SEPT 2025 PORTANT ATTRIBUTION
DES MARCHES PASSES PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°0133/AONR/MINHDU/CIPM/2025 DU 12 AOUT 2025 POUR LE CONTROLE ET LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES DANS LES VILLES DE LIMBE ET
DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP
MINHDU ET FONDS ROUTIER - EXERCICES 2025 ET SUIVANTS.**

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
- Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
- Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
- Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
- Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
- Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu Le DAO N°0133/AONR/MINHDU/CIPM/2025 du 12 Août 2025 ;
- Considérant** Le Procès-Verbal de la séance N°82 du 23 Septembre 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution aux BETs ci-dessous.

BS

DECIDE :

Article 1^{er} – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs au Dossier d'Appel d'Offres suscité :

DCE	Lots	Villes	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
DAO N°0133/AONR/MINHDU/CIPM/2025 du 12 Août 2025, pour le Contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries urbaines dans les villes de Limbé et de Douala en deux (02) lots (en procédure d'urgence)	1	Limbé	KOUMA Sarl BP : 1 478 Bafoussam Tél. : 677 938 951 / 699 879 286	Tranche Ferme : 11 861 738 Tranche Conditionnelle : 11 861 738 Total : 23 723 476	TF : Trois (03) mois TC1 : Cinq (05) mois Total : Huit (08) mois
	2	Douala	DIDON CONSEILS Sarl BP : 30 011 Yaoundé Tél. : 656 686 390 / 222 206 909	Tranche Ferme : 89 049 237 Tranche Conditionnelle : 120 478 379 Total : 209 527 616	TF : Trois (03) mois TC : Cinq (07) mois Total : Dix (10) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

